

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 28 (1966)
Heft: 10

Artikel: Il s'en est fallu de peu...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il s'en est fallu de peu . . .

Des actions relativement dangereuses peuvent être accomplies plusieurs fois sans aucun dommage, à la condition d'être entreprises avec précaution. Mais l'habitude d'affronter impunément certains risques finit souvent par nous faire perdre prudence, à tel point qu'un jour . . .

Ce jour-là, le 14 mai 1965, deux personnes furent transportées d'urgence à l'hôpital du chef-lieu. On les avait trouvées inanimées au fond d'un silo à fourrage.

Au début de l'après-midi, Paul Sch., agriculteur, devait passer son inspection militaire. «Vers 13 h. 45, avant de quitter la maison, j'ai donné à notre garçon de ferme, un jeune homme de 15 ans, qui est depuis quelques semaines à notre service, toutes les instructions nécessaires pour imprégner d'une couche de bitume l'intérieur de notre silo à fourrages verts.

«Ce travail doit être fait chaque année. Je ne m'explique vraiment pas ce qui est arrivé, car il y a sept ans que nous avons ce silo et nous en badigeonnons la paroi tous les printemps avec le même produit que j'achète à une entreprise de travaux publics. Il est possible que le soleil et la chaleur qu'il faisait ce jour-là aient facilité l'évaporation des gaz toxiques.

«Je reconnais que la plaque de tôle endulée qui sert de toit au silo aurait dû être enlevée. Mais il m'avait paru superflu de prendre cette précaution, car le produit passe pour être inoffensif et j'en avais fait l'expérience à plusieurs reprises.»

Interrogée quelques jours après à l'hôpital, Mme. Sch. précisa les faits suivants:

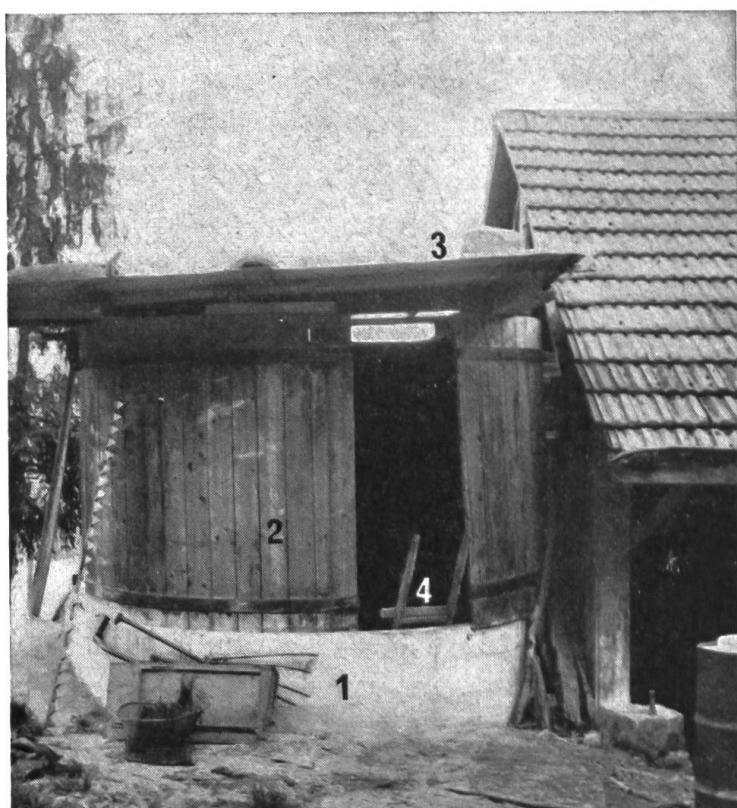
«Il était 14 h. 00 lorsque notre employé se mit à enduire de bitume l'intérieur du silo. Deux heures plus tard, je suis allée voir si Jean Pierre avait terminé, car j'avais l'intention de l'envoyer chez le coiffeur. J'ai trouvé notre garçon de ferme étendu au fond du silo. Je l'ai appelé: il s'est relevé avec peine. Il titubait et semblait sur le point de perdre connaissance. Par l'échelle qui était en place, je suis descendue dans la fosse et j'ai essayé d'aider Jean-Pierre à se tirer de là. Mais il n'avait plus assez de force pour remonter. Très inquiète, je suis sortie du silo, j'ai couru à la ferme pour téléphoner au docteur, le priant de venir immédiatement. En attendant qu'il arrive, je suis descendue une seconde fois — il devait être 16 h. 00 — dans le silo, en prenant une corde. Il me semblait qu'en attachant Jean-Pierre à l'échelle il me serait possible de le hisser hors de la cavité. Mais je n'ai pas eu le temps d'essayer car à mon tour je perdis connaissance.»

Le médecin vint aussitôt à la ferme, mais il n'y trouva personne. La voix qu'il avait entendue au téléphone était pourtant angoissée: un fait grave devait s'être produit, mais Mme Sch. n'avait pas précisé ni la cause ni le lieu exacte de l'accident. Le médecin pensa qu'il avait peut-être mal compris l'adresse. Il partit se renseigner au village. Le nom de famille qu'il avait noté et la désignation de la ferme correspondaient. Il revint par conséquent sur

les lieux, chercha dans la maison, dans la grange et les dépendances et finalement trouva les deux victimes inanimées au fond du silo.

Réalisant à la fois qu'il serait dangereux de descendre dans cette fosse sans que quelqu'un soit présent et prêt à intervenir et qu'à lui seul il ne pourrait pas sortir de là deux personnes ayant perdu connaissance, le médecin retourna en toute hâte à la localité pour y chercher du secours.

Il était 17 h. 00 passées lorsqu'avec l'aide de quatre vaillants agriculteurs les malheureux purent être enfin tirés du silo et emmenés d'urgence à l'hôpital. Ils furent tous deux sauvés grâce aux soins appropriés qu'ils reçurent. Après un traitement d'une dizaine de jours, Mme Sch. et le garçon de ferme purent rentrer chez eux, en convalescence. Ils l'avaient échappé belle.



- 1) partie inférieure du silo
 - 2) partie supérieure en bois
 - 3) toit en tôle lesté de pierres
 - 4) échelle de bois placée à l'entrée
- profondeur: 2,50 m
diamètre: 2,90 m
hauteur: 1,75 m

L'enquête établit que le produit chimique dont il est ici question, présente certains dangers pour celui qui s'en sert sans prendre les précautions requises. Celles-ci sont clairement énoncées dans un mode d'emploi joint par la fabrique à chacun des 10 000 fûts jusqu'ici livrés aux grossistes. Mais lorsqu'un agriculteur s'adresse à un entrepreneur pour acheter au détail 10 ou 20 kg de ce produit, il emporte la marchandise dans un bidon quelconque et ne reçoit pas de recommandations écrites. Ce sont pourtant toujours les mêmes fermiers qui se procurent ainsi du bitume: ils connaissent cette matière et savent qu'elle ne doit être utilisée qu'à l'air libre.

Si nous avons raconté cet accident de façon aussi détaillée, ce n'est pas seulement à l'intention des agriculteurs qui vont enduire de bitume l'intérieur de leurs silos.

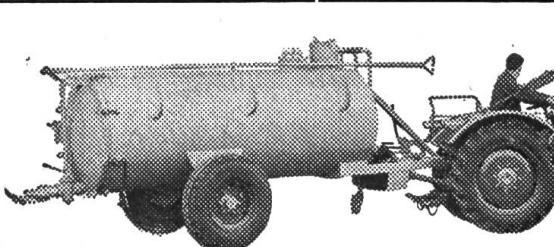


Vue plongeante montrant l'intérieur du silo, sur le plancher duquel les deux victimes ont été trouvées inanimées. On distingue le récipient contenant le bitume.

Ce cas, au delà de ces circonstances particulières, contient des enseignements de portée générale:

- Il nous fait voir combien il importe, lorsqu'on appelle un médecin, de lui préciser d'emblée ce qui s'est passé;
- il nous montre à quoi tient qu'un sinistre se produise ou soit évité;
- il nous met en garde contre l'habitude: lorsque nous accomplissons plusieurs fois des actes dangereux, nous avons tendance à oublier qu'ils le sont. Ne laissons jamais s'endormir notre méfiance, sinon l'accident se produira, qui pourrait avoir de très graves conséquences. J.F.

Tiré du Bulletin «Mutuelle Vaudoise Accidents / Vaudoise Vie»



La citerne aspirante et refoulante

a fait ses preuves de qualité depuis 3 ans.

Demandez prospectus et démonstrations.

La citerne **Sensa** aspire 1800 litres de purin à la minute.

SENSA Fabrique de remorques et chars, 1725 Posieux FR, Tél. 037 / 312 46

Nous cherchons agents régionaux.